Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2082

Artikel: Monnaie pleine, réforme vide : l'initiative s'égare dans un débat

philosophique là où des mesures urgentes et praticables sont

nécessaires

Autor: Bürgenmeier, Beat

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat retient une procédure inspirée par la rectrice de l'Université de Fribourg, Astrid Epiney, développée récemment dans Le Temps. L'art 121a issu de l'initiative de l'UDC laisse une marge de manœuvre pour maîtriser l'immigration par des mesures législatives internes. Le peuple pourrait se prononcer à leur sujet par référendum.

La nécessité d'un nouveau vote sur l'immigration fait pratiquement l'unanimité, mais selon des versions fort différentes, la plus radicale étant l'initiative Rasa proposant d'abroger purement et simplement l'article 121a (DP 2062, 2063).

Tout nouveau vote sur des textes constitutionnels exigerait, pour être adopté, la majorité du peuple et des cantons. En février 2014, l'initiative n'a été acceptée que par 50,34% des votants. Moins de 20'000 voix ont manqué pour son refus. En revanche, l'autre majorité nécessaire, celle des cantons, a été massive: 12 et 5 demi pour; 8 et 1 demi contre. Rattraper un tel retard paraît impossible. C'est pourquoi le recours à un simple vote législatif semble la seule voie possible pour maîtriser l'immigration sans compromettre les bilatérales.

Pour y parvenir, le Parlement devrait adopter un projet substantiel et crédible. Le succès dépend d'une large entente des partis hors UDC. Ainsi, le PLR accepterait le renforcement des mesures d'accompagnement préconisées par la gauche. Le PS accepterait-il de retoucher l'accès des migrants aux aides sociales?

Le délégué vaudois aux affaires européennes présentait

récemment la position du gouvernement vaudois à un auditoire du Nomes. A titre personnel, sans engager le Conseil d'Etat, Simon Affolter estime que le projet législatif pourrait comporter une disposition permettant d'introduire des contingents si les mesures adoptées ne parviennent pas à maîtriser l'immigration. L'UE ne constaterait pas une violation de l'accord sur la libre circulation avant que cet éventuel contingentement soit appliqué à un ressortissant européen.

L'indispensable débat sur l'immigration, pour l'heure encore chaotique, ne devrait se concrétiser qu'après le refus européen confirmé de renégocier l'accord sur la libre circulation... et après les élections fédérales, qui bloquent toute entente gauche droite «contre nature» pour sauver les bilatérales.

Monnaie pleine, réforme vide

L'initiative s'égare dans un débat philosophique là où des mesures urgentes et praticables sont nécessaires

Invité: Beat Bürgenmeier - 06 juin 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27701

L'initiative Monnaie pleine (DP 2041) est censée répondre à la fois à la nécessité de réformer le secteur financier en profondeur et à la passivité des politiciens enclins à se poser en victimes de l'hégémonie américaine. Elle lutte contre la création monétaire des banques par voie scripturale et

renforce le rôle de la Banque nationale à qui elle confère les pleins pouvoirs d'émettre et de contrôler toute forme de monnaie.

Après la tempête, enfin une proposition sage, pourrait-on penser. Seulement voilà, l'idée suit un peu la même logique que celle de l'initiative Minder qui a fait croire qu'elle lutte contre les salaires abusifs des dirigeants. L'initiative Monnaie pleine fait croire qu'elle limite efficacement les excès de la finance. Les deux idées visent un vrai problème, mais proposent de faux remèdes. L'une fait naïvement appel aux

actionnaires, l'autre au contrôle omniprésent de la Banque nationale. L'une est pour la concurrence privée, l'autre pour le monopole public.

L'initiative sur la monnaie empêche donc des vraies réformes. Elle détourne le débat public des mesures urgentes et praticables, qui pourraient efficacement changer le secteur financier, vers une proposition qui est théoriquement intéressante et débattue depuis la nuit des temps. D'un côté, des réformes précises pour mieux encadrer les activités financières, de l'autre le retour au romantisme d'une idée difficile à faire comprendre au grand public. A qui profite le crime?

Les principaux ingrédients d'une vraie réforme de la finance sont bien compris par les quelques économistes qui ont su garder leur indépendance. Ils recommandent une augmentation des fonds propres plus proche de 30% que des quelque 3% actuellement affichés avec

fierté par les banques ellesmêmes. Ils cherchent à limiter les subventions que l'Etat accorde implicitement au secteur financier (too big to fail). Ils insistent sur les dangers de produits structurés qui ne diversifient pas les risques comme promis, mais les augmentent. A cette fin, ils proposent de nouvelles normes comme la certification à respecter afin d'augmenter la transparence. Enfin, pour ces économistes, une taxe sur les transactions financières n'est pas un tabou.

L'initiative Monnaie pleine oppose à cet agenda de réforme un regard philosophique sur le rôle de la monnaie dans notre société juste au moment où il faudrait mettre en place des mesures concrètes. Un débat philosophique est certes toujours bienvenu pour gagner de la hauteur, mais sur le terrain, les problèmes n'attendent pas: le pouvoir de marché de certains acteurs financiers continue à augmenter et le risque d'une nouvelle crise financière n'est pas écarté.

Comme l'écrit avec perspicacité le professeur Lan Stewart dans 17 équations qui ont changé le monde: «Alors même que les répercussions de la crise bancaire mondiale se font sentir jusque dans la vie quotidienne des gens ordinaires et que les économies nationales boivent la tasse, tout indique que la leçon n'a pas été entendue» et personne n'en est responsable. «Devant la perspective d'un effondrement total du système de la finance, les banques ont cherché à faire croire qu'elles n'étaient pour rien dans la catastrophe. Elles ont pointé un index accusateur sur les régulateurs de l'Etat, alors même qu'elles n'avaient jamais cessé de s'insurger contre toute idée de régulation.» Ce n'est pas en confiant le contrôle total de la monnaie scripturale à la Banque nationale suisse, comme le veut l'initiative Monnaie pleine, que la responsabilité des banquiers sera enfin engagée.

Beat Bürgenmeier est professeur honoraire de l'Université de Genève

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.